

nels, auraient pu être la suite d'opérations plus sûres et moins dangereuses.

L'appareil instrumental propre aux résections est le même que celui des amputations, auxquelles on ajoute des palettes de carton, de bois ou de métal, pour soutenir les extrémités osseuses et ménager les chairs; la gouge et un marteau de plomb, dont la percussion cause peu d'ébranlement; des tenailles incisives et divers ostéotomes imaginés par Liston, Columbat, Manec etc., capables de couper les phalanges, les os courts de la main et du pied, les côtes et même des portions d'os plus volumineux; le tire-fond conseillé par Vidal (de Cassis) comme moyen de fixité des extrémités ou des fragments osseux. Des scies de toute espèce et de toute forme inventées pour atteindre et diviser les os dans quelques conditions de profondeur, de rapports, de disposition et de figure qu'ils présentent. Les scies n'offrant qu'une simple lame à dimensions variables, permettent de traverser les os plats aussi loin qu'on le juge convenable. La scie en crête de coq agit sur un point peu étendu, et la scie versatile de Scultet se prête aux diverses directions qu'on veut lui donner; parmi ces instruments, les scies dites à guichet, à lame simple très-étroite, construite sur les modèles donnés par M. H. Larrey et Langenbeck, sont très-utiles; on peut les introduire dans une ouverture très-petite et les faire agir dans toutes les directions.

Aitken a décrit, en 1784, une scie articulée ou à chaîne, attri-

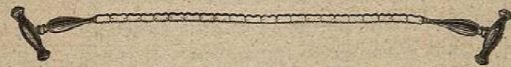


Fig. 323.

buée à tort à Jeffray, et qui est d'un secours précieux, dans tous les cas où l'on veut opérer la section des os, en intéressant le moins possible les parties molles environnantes. Cette scie, formée d'un

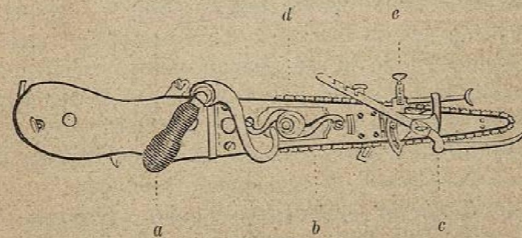


Fig. 329.

grand nombre de petites pièces réunies par des articulations mo-

biles, et terminée à ses deux extrémités par des branches transversales faciles à désarticuler et à saisir (fig. 328), prend à volonté toutes sortes de courbures, et peut être conduite avec une aiguille tranchante autour du maxillaire inférieur ou de toute autre portion osseuse qu'elle sert à diviser.

Heine a modifié la scie à chaîne d'Aitken, en la faisant monter *b d* sur une série de roues assujetties à un arbre, que l'on incline sans peine en différents sens, au moyen d'articulations mobiles *e* (fig. 329). Une tige *c*, également mobile et concave à son extrémité, pour mieux s'adapter aux parties contre lesquelles on l'arc-boute, sert à maintenir l'extrémité libre de l'instrument, qui est terminé du côté opposé par un manche que l'opérateur embrasse de la main gauche, tandis que de la main droite il fait tourner la scie à chaîne au moyen d'une manivelle *a*.

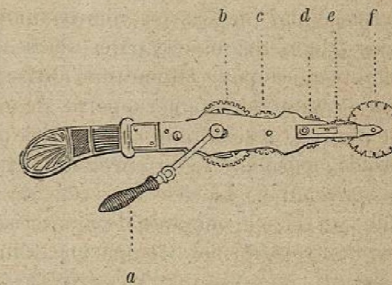


Fig. 330.

M. Charrière a imaginé une autre scie, également montée sur un arbre (fig. 330), mais constituée par une série de molettes décroissantes *b c d e*, terminées par une molette plus large *f*, qui s'engrènent réciproquement, et sont mises en mouvement à l'aide d'une tige à manche *a*, que dirige le chirurgien; on peut porter cet instrument au fond de plaies très-profondes, et lorsqu'il est suffisamment assujéti, il entame et coupe les pièces osseuses avec une assez grande rapidité.

Une dernière scie, d'une invention peut-être encore plus remarquable, est celle de Martin. L'instrument se compose d'un manche ou arbre semblable à celui du trépan *a*, et qui doit servir entre les mains de l'opérateur à imprimer le mouvement à

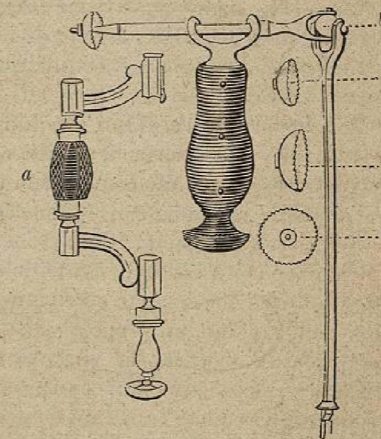


Fig. 331.